

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saints-Anges, tenue le 5 mai 2025, à 19 heures,
à la salle du conseil située au 494, avenue Principale.

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 3.1 - Présentation du rapport financier - Exercice 2024
 - 3.2 - Autorisation de paiement des comptes
 - 3.3 - Affectation d'un excédent du budget à des fonds réservés - Bibliothèque et projets particuliers
 - 3.4 - Dépôt du rapport annuel 2024 sur l'application du règlement sur la gestion contractuelle
 - 3.5 - Prolongation du délai de médiation auprès de la Commission municipale du Québec (CMQ) et désignation des représentants
- 4 - GREFFE
 - 4.1 - Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2025
 - 4.2 - Adoption du second projet de Règlement 2025-04 modifiant le Règlement de zonage n°173 concernant le développement de la zone RB-2 et diverses dispositions
 - 4.3 - Changement calendrier séance
- 5 - AMÉNAGEMENT ET URBANISME
 - 5.1 - Rapport de l'inspecteur en bâtiment
 - 5.2 - Vente du terrain lot 6 672 539 - rue du Rocher
- 6 - LOISIRS ET CULTURE
 - 6.1 - Embauche personnel camp de jour
- 7 - SÉCURITÉ PUBLIQUE
- 8 - HYGIÈNE DU MILIEU
- 9 - TRAVAUX PUBLICS
 - 9.1 - Autorisation dépenses - Rechargement granulaire
 - 9.2 - Octroi de contrat - Scellement de fissures pour l'année 2025
- 10 - CORRESPONDANCE
- 11 - RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS MENSUELLES
- 12 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 13 - CLÔTURE DE LA SÉANCE